

Bureau Technique Verbrugghen
Chaussée de Ruisbroek 75
1190 BRUXELLES
Tél.: 02/230.81.82
Fax: 02/230.80.08
Email: btv.brussel@btvcontrol.be

Bruxelles, 09/09/2014.

N/Réf. :
V/Réf. : Dossier FDL:
Tél. :
Fax. :
Rapport N° : 86/140909/02

RAPPORT DE CONTRÔLE DU BON TIRAGE DES CHEMINÉES D'APPAREILS AU GAZ NATUREL DANS LE CADRE DE LA PREVENTION D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

- Date du contrôle : 09/09/2014
- Lieu du contrôle : M^e et M^{me} Minkowicz - Akselzen
Rue des Allées 146 1190 Bruxelles

1. APPAREIL INSTALLE

Chaudière Vaillant Type C13 25 kW

2. EXAMEN

- Vérification de bon tirage de chaque cheminée des appareils mentionnés ci dessus.
Cette vérification se fait avec l'appareil en marche.

3. CONSTATATIONS

Méchant
NOTE :

4. CONCLUSION - Le point suivant est d'application: A- B

A. Le contrôle a donné satisfaction.

B. Le contrôle n'a pas donné satisfaction. Veuillez donner suite aux constatations.

l'agent-visiteur,

86 F. Jeannin

pour le directeur,

Bureau Technique Verbrugghen
Chaussée de Ruisbroek 75
1190 BRUXELLES
Tél.: 02/230.81.82
Fax: 02/230.80.08
Email: bty.brussel@btvcontrol.be

Bruxelles, 09/09/2014

N/Réf. :
V/Réf. : Dossier FDL:
Tél. :
Fax. :
Rapport N° : 86 | 140909/02

RAPPORT DE CONTRÔLE DU BON TIRAGE DES CHEMINÉES D'APPAREILS AU GAZ NATUREL DANS LE CADRE DE LA PREVENTION D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

- Date du contrôle : 09/09/2014
- Lieu du contrôle : M^e et M^{me} Minkowicz - Akersloot
Rue des Allées 146 1190 Bruxelles

1. APPAREIL INSTALLE

Chaudière Vaillant Type C13 25 kW.

2. EXAMEN

- Vérification de bon tirage de chaque cheminée des appareils mentionnés ci dessus. Cette vérification se fait avec l'appareil en marche.

3. CONSTATATIONS

Meilleur
NOTE :

4. CONCLUSION - Le point suivant est d'application: A- B

A. Le contrôle a donné satisfaction.

B. Le contrôle n'a pas donné satisfaction. Veuillez donner suite aux constatations.

l'agent-visiteur,

86 T. Jeannin

pour le directeur,

BUREAU TECHNIQUE VERBRUGGHEN

ASBL



Organisme de contrôle agréé

BTV BRUXELLES
Chaussée de Ruisbroek 75
1190 Bruxelles
Tél. 02 230 81 82
Fax 02 230 80 08

BTV ANVERS
Van der Sweepstraat 3 bus 44
2000 Antwerpen
Tél. 03 216 28 90
Fax 03 238 86 65
www.btvcontrol.be

Bureau régional :

BxL

Date de l'examen : 09/09/2014

GRD :

N. réf. :

V. réf. :

Rapport N° : 86/140909/01

RAPPORT DE L'EXAMEN D'UNE INSTALLATION

INTERIEURE DE GAZ NATURE

mise en service
 périodique Fdu L+
Lieu de l'examen : Rue des Alliés n° 146 - Prime,
1190 Bxl 2^e étage.
PROPRIETAIRE : M. et Mme Minkowicz - Akrelun
Adresse : Rue des Alliés 146
DEMANDEUR : M. et Mme Minkowicz - Akrelun
Adresse : 1190 Bxl
INSTALLATEUR : SPRL C.G.P
Adresse : Mie J van Ruisbroeck 14 1190 Bxl
TVA ou CI : 0459.684.305.
Personnes présentes:
Utilisateur de l'installation:

1. DESCRIPTION GENERALE ET CARACTERISTIQUES : Compteur: Classe: G4 N° 90116919 Index [m³] 26668,76810 P_{max} Compteur [mbar]: 200
Pression(s) maximale de service admissible(s) (PMSA,PMS,MOP) [mbar]: 25 Installation: nouvelle existante extension partie de l'installation

Description: voir schéma en annexe
Tuyauterie et accessoires (diamètre, matériau, volume, emplacement, robinets, bouchons, régulateurs de pression, ...):
Départ cu Ø28 + Cu Ø22 non visible dans le mur planché.

Appareils (marque/modèle, type, puissance nominale [kW], numéro de série, emplacement, description conduit d'évacuation, ...):
1 chaudière Vaillant Type C13 25 kW
+ 1 portemanteau gaz cuisine non visible noir devant mur bleu.

2. EXAMEN: Selon l'état actuel (des parties) de l'installation intérieure de gaz naturel examinée et pour autant que l'examen visuel est possible:
2.1. Examen de conformité à la (les) norme(s) NBN D51-003, NBN D51-004, NBN B61-001 et NBN B61-002 qui sont d'application sur (des parties de) l'installation examinée (matériel, construction, exécution, ventilation, évacuation, ...), suivant l'instruction de travail 10ld013 et examen suivant 2.2.

2.2. Essai d'étanchéité selon l'instruction de travail 10ld012 et selon l'essai suivant:

		NBN D51-003		NBN D51-004(terrassée ou DN >50 mm ou PMSA>100 mbar jusqu'à 15 bar)				
		catégorie de pression et dispositif d'essai	B.P. <input type="checkbox"/> Air <input type="checkbox"/> Gaz inerte	B.P. <input type="checkbox"/> Air <input type="checkbox"/> Gaz inerte	M.P.A. <input type="checkbox"/> Air <input type="checkbox"/> Gaz inerte	M.P.B. <input type="checkbox"/> Air <input type="checkbox"/> Gaz inerte	M.P.C. EXTERIEUR <input type="checkbox"/> Air <input type="checkbox"/> Gaz inerte	M.P.C. INTERIEUR Eau
TOUYAUTERIE	I. contrôle initial d'étanchéité Badigeonnage + manomètre(1)	/	/	1 bar <input type="checkbox"/> (2) <input type="checkbox"/> (4)	1 bar <input type="checkbox"/> (3) <input type="checkbox"/> (4)	1 bar <input type="checkbox"/> (3) <input type="checkbox"/> (4)	/	/
	II. Essai de résistance mécanique	/	/	5 bar temps > 15 min. <input type="checkbox"/> (2) <input type="checkbox"/> (4)	5 bar temps > 15 min. <input type="checkbox"/> (3) <input type="checkbox"/> (4)	1,1 x PMS temps > 15 min. <input type="checkbox"/> (3) <input type="checkbox"/> (4)	1,13 x PMS temps > 60 min. <input type="checkbox"/> (3) <input type="checkbox"/> (4)	
MISE EN SERVICE INSTALLATION INTERIEURE	III. Essai d'étanchéité (final) Badigeonnage + manomètre (1)	□ 100 mbar	□ PMS et 100 mbar <input type="checkbox"/> (2) <input type="checkbox"/> (4)	PMS et 100 mbar <input type="checkbox"/> (2) <input type="checkbox"/> (4)	PMS et 100 mbar <input type="checkbox"/> (3) <input type="checkbox"/> (4)	PMS et 100 mbar <input type="checkbox"/> (3) <input type="checkbox"/> (4)	PMS et 100 mbar <input type="checkbox"/> Air <input type="checkbox"/> Gaz inerte <input type="checkbox"/> (3) <input type="checkbox"/> (4)	
	IV. Essai non-destructif (avant point 2.2.I.)	/	/	/	/	/	Si dans cahier des charges spéciale <input type="checkbox"/> (3) <input type="checkbox"/> (*)	Échantillonage: 10% des soudures; minimum 3 soudures par soudeur par chantier; minimum 1 soudure par soudeur <input type="checkbox"/> (3) <input type="checkbox"/> (*)
PERIODIQUE	Installation intérieure: Essai d'étanchéité: Badigeonnage + □ manomètre compteur gaz classe G4 ou G6	□ Gaz naturel à la pression de service (1)	□ Gaz naturel à la pression de service (1)	□ Gaz naturel à la pression de service (1)	□ Gaz naturel à la pression de service (1)	□ Gaz naturel à la pression de service (1)	□ Gaz naturel à la pression de service (1)	□ Gaz naturel à la pression de service (1)

(1) durant le temps nécessaire au badigeonnage des parties accessibles (raccords, soudures, robinets, accessoires etc. ...) en fonction du volume de l'installation et la situation avec un minimum de 10 minutes.
(2) En annexe: rapport BTV précédente, (*) En annexe: sous-traitance (3) En annexe: la preuve du marquage CE et la déclaration-EG, des tuyauteries DN >25mm (directive pression 97/23/EG, A.R. 13/06/1999, à partir du 29/05/2002). (4) pour notre examen la pression a été mise par le demandeur/installateur

3. CONSTATATIONS ET/OU NOTES:

meant

4. CONCLUSION: A

- A. Suite à l'examen apparaît que l'installation examinée est **conforme** et l'examen selon point 2.2 a donné **satisfaction**.
- B. Suite à l'examen apparaît que l'installation examinée n'est **pas conforme**, il y a lieu de donner suite aux constations.
- C. L'examen selon point 2.2 a donné **satisfaction**.
- D. L'examen selon point 2.2 n'a pas donné **satisfaction**, il y a lieu de donner suite aux constations.

5. COMMUNICATIONS ET DEVOIRS: voir verso

Annexes: N° rapport BTV précédente Sous-traitance Schéma installation Preuve du marquage CE et déclaration-EG, des tuyaux DN >25mm sur M.P.B. et M.P.C.(directive pression 97/23/EG)

L'agent visiteur, 86 f Jeannin
(N°, nom, signature)

Soussignée pour lu et informée,
(nom, signature)

pour Le Directeur,